

Commune de Pouldergat

Département du Finistère
Arrondissement de
Quimper

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri SAVINA, Maire.

Etaients présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, M. Philippe MARLE, Mme Isabelle FIACRE, Mme Katell CHANTREAU, Mme Karine ALIOUANE, M. André LE COZ, M. Philippe CORNEC, Mme Catherine LAMOUR

Absents ou excusés : M. Rafael GUIAVARC'H, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA, M. Guillaume TAHON,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Catherine LAMOUR

Date de la convocation : 20 février 2026

Le Maire ouvre la séance à dix-huit heures et constate que le quorum est atteint. Mme Catherine LAMOUR est désignée Secrétaire de séance.
Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2026.

Projets de délibération de la séance du 5 mars 2026
DCM 2026-06 : Budget principal – Compte de gestion 2025
DCM 2026-07 : Budget principal – Compte administratif 2025
DCM 2026-08 : Budget principal – Affectation du résultat 2025
DCM 2026-09 : Budget Principal – Subvention Associations 2026
DCM 2026-10 : Budget Principal – Taxes directes locales 2026
DCM 2026-11 : Budget Principal – Budget primitif 2026
Projet : Approbation de la convention SDEF pour la rénovation de l'éclairage du stade

DCM 2026-06 : Budget principal – Compte de gestion 2025

Rapporteur : Ronan KERVAREC

Délibération concernant l'approbation du Compte de Gestion dressé par M. Joël GARIN, du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris la journée complémentaire.

Après la présentation des Budgets Primitifs et Supplémentaires de l'exercice 2025 « Budget Ville », et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, des bordereaux des titres de recettes, des bordereaux de mandats, du compte de gestion dressé par les receveurs, accompagnés des Etats de développement, des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer ainsi que l'état des restes à payer,

Après confirmation que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures,

1. STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. STATUANT sur l'exécution du Budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Annexe : Compte de gestion 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par le Receveur ci-dessus désigné, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

DCM 2026-07 : Budget principal – Compte administratif 2025

Rapporteur : Ronan KERVAREC

Délibération du Conseil Municipal concernant l'approbation du Compte Administratif dressé par Monsieur Henri Savina, Maire de POULDERGAT, Ordonnateur, pour la période du 1er janvier au 31 Décembre 2025.

M. Henri SAVINA, Maire, se retire. La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Ronan KERVAREC, Adjoint aux finances.

Après la présentation des Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2025 du « Budget Ville », et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, des bordereaux de mandats, du compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Considérant que Monsieur Henri SAVINA, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2025 les finances de la commune de POULDERGAT en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du Budget de l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte administratif 2025 de la Ville comme indiqué ci-après :

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31.12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	909 970,87	790 059,02	0,00	0,00	119 911,85	0,00	790 059,02
011	Charges à caractère général (3)	289 705,16	200 955,21	0,00	0,00	88 749,95	0,00	200 955,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	410 000,00	393 989,90	0,00	0,00	16 010,10		393 989,90
014	Atténuations de produits	72 868,16	71 132,00	0,00	0,00	1 736,16		71 132,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	118 908,00	107 393,08	0,00	0,00	11 514,92	0,00	107 393,08
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	891 481,32	773 470,19	0,00	0,00	118 011,13	0,00	773 470,19
66	Charges financières	13 031,00	11 184,28	0,00	0,00	1 846,72		11 184,28
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00	46,00			54,00		46,00
	Total des dépenses financières	13 131,00	11 230,28	0,00	0,00	1 900,72		11 230,28
	Total des dépenses réelles	904 612,32	784 700,47	0,00	0,00	119 911,85	0,00	784 700,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 358,55	5 358,55			0,00		5 358,55
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 358,55	5 358,55			0,00		5 358,55
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	909 970,87	790 059,02	0,00	0,00	119 911,85	0,00	790 059,02

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		881 471,71	972 804,64	0,00	0,00	-91 332,93
013	Atténuations de charges (3)	22 000,00	9 272,73	0,00	0,00	12 727,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	32 350,00	53 883,46	0,00	0,00	-21 533,46
73	Impôts et taxes (sauf 731)	23 261,00	75 160,32	0,00	0,00	-51 899,32
731	Fiscalité locale	585 000,00	594 805,00	0,00	0,00	-9 805,00
74	Dotations et participations (3)	165 980,75	184 028,83	0,00	0,00	-18 048,07
75	Autres produits de gestion courante (3)	52 879,95	55 654,30	0,00	0,00	-2 774,35
Total des recettes de gestion des services		881 471,71	972 804,64	0,00	0,00	-91 332,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises, amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		881 471,71	972 804,64	0,00	0,00	-91 332,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		28 499,16				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		909 970,87	1 001 303,80	0,00	0,00	-91 332,93

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	664 353,89	261 185,76	53 680,16	349 487,97	0,00	261 185,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	64 187,00	4 187,00	0,00	60 000,00	4 187,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		64 187,00	4 187,00	0,00	60 000,00	4 187,00
Total des dépenses d'équipement		64 187,00	4 187,00	0,00	60 000,00	4 187,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 000,00	43 423,68	0,00	2 576,32	43 423,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 000,00	43 423,68	0,00	2 576,32	43 423,68
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		64 187,00	43 423,68	0,00	2 576,32	43 423,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00				
Total des dépenses d'investissement cumulées		664 353,89	261 185,76	53 680,16	349 487,97	261 185,76

III – ADOPTION DU CA		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A			
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		385 329,37	263 490,17	60 124,22	61 714,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	222 476,40	99 406,61	60 124,22	62 945,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		222 476,40	99 406,61	60 124,22	62 945,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 494,42	158 725,01	0,00	-1 230,59
138	Autres subventions invest non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		157 494,42	158 725,01	0,00	-1 230,59
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		379 970,82	258 131,62	60 124,22	61 714,98
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	5 358,55	5 358,55	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 358,55	5 358,55	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		279 024,52	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		664 353,89	542 514,69	60 124,22	61 714,98

- **DECLARE** que toutes les opérations de l'exercice 2025 sont définitivement closes et annulées.
- **PRÉCISE** les réalisations inscrites au compte administratif 2025
Section de fonctionnement :
 - Dépenses : **790 059.02 €**
 - Recettes : **972 804.64 €**
Section d'investissement :
 - Dépenses : **261 185.76 €**
 - Recettes : **263 490.17 €**

DCM 2026-08 : Budget principal – Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Henri SAVINA

Le Conseil Municipal a approuvé ce jour le Compte Administratif 2025 du budget principal,

Ce Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **211 244.78 €**.

Après constatation du résultat de fonctionnement, il appartient à l'Assemblée délibérante de procéder à l'affectation de ce résultat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement apparaissant au Compte Administratif 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT du CA 2025 sur le BP 2026		
FONCTIONNEMENT		
a	Dépenses	790 059,02 €
b	Recettes	972 604,64 €
c = b - a	Résultat de fonctionnement	182 745,62 €
d	Résultat de fonctionnement reporté	28 499,16 €
e = c + d	RÉSULTAT DE CLÔTURE	211 244,78 €
INVESTISSEMENT		
a	Recettes N	263 490,17 €
b	Recettes affectées N-1	279 024,52 €
c = a + b	Recettes totales	542 514,69 €
d	Dépenses N	261 185,76 €
e	Dépenses affectées N-1	0,00 €
f = d + e	Dépenses totales	261 185,76 €
g = c - f	SOLDE D'EXÉCUTION	281 328,93 €
RESTES A RÉALISER		
	Recettes	60 124,22 €
	Dépenses	53 680,16 €
h	SOLDE	6 444,06 €
i = g + h	BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €
RÉSULTATS 2025		
	Excédent de fonctionnement	211 244,78 €
	Besoin de financement (y compris restes à réaliser)	0,00 €
	RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	211 244,78 €
AFFECTATION BP 2026		
Compte R1068	part du résultat de fonctionnement affecté en investissement	181 333,14 €
Compte R002	part du résultat de fonctionnement affecté en fonctionnement	29 911,64 €
Compte R001	solde d'exécution d'investissement reporté : Recettes	281 328,93 €

Discussion :

M. Philippe CORNEC demande si le montant de 29 911.64 € conservé en section de fonctionnement est suffisant pour couvrir les frais de cette section.

M. Henri SAVINA répond qu'il est assez similaire à celui affecté en 2025 et qu'il couvre suffisamment les dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour 2026.

DCM 2026-09 : Budget Principal – Subventions Associations 2026

Rapporteur : Jeannine LOZACHMEUR

Les membres de bureaux d'associations concernées par la délibération sont invités à se retirer.

Monsieur Ronan KERVAREC, membre ou administrateur de Pouldergat Sports, du Comité d'animation et de la société de chasse Ar Goulet, se retire.

La commission vie associative s'est réunie le 5 janvier 2026 afin de traiter les demandes de subventions aux associations pour l'année 2026, et fait la proposition suivante :

Associations	Subvention 2025	Demande 2026	Proposition 2026
An Diharzherien	250 €	250 €	250 €
APE école Yves Riou	2 700 €	2 250 €	2 250 €
Comité d'animation	- €	300 €	300 €
Club de l'amitié	200 €	200 €	200 €
Glaziked Vihan	300 €	300 €	300 €
Participation 80 ans	- €	150 €	150 €
COOP scolaire école Yves riou	300 €	300 €	300 €
Glaziked Bagad	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Participation exceptionnelle costume	1 500 €	- €	- €
Participation 80 ans	- €	1 500 €	1 500 €
Pouldergat sports	1 500 €	1 500 €	1 500 €
La salamandre	200 €	- €	- €
RASED	68 €	- €	100 €
Réseau des écoles rurales	500 €		500 €
Société de chasse Ar Gouled	500 €	800 €	650 €
Société de chasse Le Renard	200 €	300 €	250 €
Sous total associations de Pouldergat	11 718 €	11 350 €	11 750 €
ULAMIR pilotage centre social	9 048 €	9 048 €	9 048 €
ULAMIR CS ALSH	12 450 €	11 190 €	11 190 €
ULAMIR CS garderie	1 344 €	1 344 €	1 344 €
Sous total ULAMIR CS	22 842 €	21 582 €	21 582 €
Banque alimentaire	157 €	182 €	160 €
CAP solidarité	150 €		150 €
Radio Kerne	150 €	150 €	150 €
Secours catholique	130 €	130 €	130 €
AAVVIF – Violences intra familiales	- €	250 €	150 €
Sous total associations extérieures	587 €	712 €	740 €
TOTAL GENERAL	35 147 €	33 644 €	34 072 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2026 telles que réparties dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à procéder à leur versement.

Discussion

Mme Jeannine LOZACHMEUR apporte des précisions sur les sollicitations de subventions des associations :

An diharzerien : l'association reçoit également une subvention de la part de Douarnenez Communauté qui a la compétence « La création, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire ».

APE Ecole Yves Riou : la subvention est calculée sur un montant forfaitaire de 45€ par élève. L'effectif de l'école a baissé entre 2025 et 2026, ce qui explique le montant moindre.

Comité d'animation : il s'agit d'une première demande, pour la gestion administrative de l'association.

Club de l'amitié : maintien du montant entre 2025 et 2026.

Glaziked Vihan : maintien du montant entre 2025 et 2026 pour les charges de fonctionnement de l'association. Une subvention supplémentaire accordée cette année pour la participation de l'association aux festivités du 80^{ème} anniversaire des Glaziked.

Coopérative scolaire : cette subvention est maintenue au même montant cette année. Elle permet à l'école de réaliser de petits investissements (matériel, etc...)

Glaziked : maintien du montant entre 2025 et 2026 pour les charges de fonctionnement de l'association. Une subvention supplémentaire accordée cette année pour l'organisation des festivités du 80^{ème} anniversaire de l'ensemble. A noter que l'an dernier, une subvention exceptionnelle avait également été accordée pour un projet d'achat de nouveaux costumes des musiciens du bagad.

Pouldergat Sports : maintien du montant entre 2025 et 2026.

Salamandre : la récente association semble avoir trouvé son équilibre financier dans l'organisation du trail annuel. C'est pourquoi, elle ne sollicite pas de subvention cette année.

RASED : Le réseau n'a pas formulé de demande précise cette année, mais il est rappelé que la commune a signé une convention avec la ville de Douarnenez en 2024, impliquant le partage des frais de ce réseau entre les communes signataires.

Réseau des écoles rurales : Le réseau n'a pas formulé de demande cette année mais il est précisé qu'il n'a pas encore voté son budget. En effet, l'AG est prévue au printemps. Par précaution, la commune réserve une subvention pour cette association.

Sociétés de chasse Ar Gouled et le Renard : les demandes de ces associations sont plus importantes cette année, en raison d'une activité plus importante de battues organisées pour protéger les activités agricoles. La commune augmente donc les subventions de ces associations.

ULAMIR : Le montant dédié à l'activité ALSH est diminué en raison d'un travail de fond sur le financement de cette activité amorcée dès le début du mandat. En effet, sont retirés les frais concernant l'accueil des enfants des autres communes sur le site de Pouldergat. Ces frais sont désormais facturés aux communes de domicile des enfants.

Cap Solidarité : pas de demande formulée par l'association, mais compte tenu de l'importance de son travail pour le territoire, la commune souhaite apporter son soutien.

Banque alimentaire et Secours catholique : maintien des montants entre 2025 et 2026. La commune souhaite poursuivre son soutien à ces organismes d'action sociale, très utiles pour les habitants du territoire.

AVVVIF – Violences intrafamiliales : nouvelle demande en 2026. La commune souhaite répondre favorablement à cette sollicitation pour contribuer à lutter contre ces violences. Il est précisé que le siège est à Pluguffan et que le périmètre d'action est le département.

Radio Kerne : maintien des montants entre 2025 et 2026. La commune souhaite poursuivre son soutien à cet acteur de la langue bretonne.

DCM 2026-10 : Budget Principal – Taxes directes locales 2026

Rapporteur : Henri SAVINA

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité en 2026 par rapport à 2025.

TAXES MÉNAGES	Taux 2025	Taux 2026
Taxe d'habitation	14,99%	14,99%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,48%	35,48%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56,60%	56,60%

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2026 à 35,48%.
- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2026 à 56,60 %.
- **FIXE** le taux de la taxe d'habitation pour l'exercice 2026 à 14,99%.

Discussion

Mme Jeannine LOZACHMEUR précise qu'autant la commune est en capacité de décider des taux des impôts locaux, pour les parties qui la concerne, autant elle ne décide pas du montant de la base d'imposition, déterminé par l'Etat.

DCM 2026-11 : Budget Principal – Budget primitif 2026

Rapporteur : Henri SAVINA

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de Budget primitif 2026 de la Ville.

Section Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	Prévisionnel 2025 (BP/BS/DM)	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026 (BP)	Écart Prévisionnel 2025 et Prévisionnel 2026
011	Charges à caractère général	289 705,16	200 955,21	265 630,45	- 24 074,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	410 000,00	393 989,90	410 000,00	-
014	Atténuations de produits	72 868,16	71 132,00	76 100,00	3 231,84
65	Autres charges de gestion courante	118 908,00	107 393,08	124 700,00	5 792,00
Sous-total : dépenses de gestion courante		891 481,32 €	773 470,19 €	876 430,45 €	-15 050,87 €
66	Charges financières	13 031,00	11 184,28	14 600,00	1 569,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
68	dotation aux provisions	100,00	46,00	200,00	100,00
Sous-total : dépenses réelles de fonctionnement		904 612,32 €	784 700,47 €	891 230,45 €	-13 381,87 €
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 358,55	5 358,55	9 209,55	3 851,00
Sous-total : dépenses d'ordre de fonctionnement		5 358,55 €	5 358,55 €	9 209,55 €	3 851,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		909 970,87 €	790 059,02 €	900 440,00 €	-9 530,87 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisionnel 2025 (BP/BS/DM)	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026 (BP)	Écart Prévisionnel 2025 et Prévisionnel 2026
013	Atténuations de charges	22 000,00	9 272,73	3 500,00	- 18 500,00
70	Produits des services, du domaine et ve	32 350,00	53 883,46	47 500,00	15 150,00
73	Impôts et taxes	23 261,00	75 160,32	62 200,00	38 939,00
731	Fiscalité locale	585 000,00	594 805,00	580 000,00	- 5 000,00
74	Dotations, subventions et participation	165 980,76	184 028,83	172 428,36	6 447,60
75	Autres produits de gestion courante	52 879,95	55 654,30	4 900,00	- 47 979,95
Sous-total : recettes de gestion courante		881 471,71 €	972 804,64 €	870 528,36 €	-10 943,35 €
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits de participations	-	-	-	-
78	Reprises sur ammortissements, dépréci	-	-	-	-
Sous-total : recettes réelles de fonctionnement		881 471,71 €	972 804,64 €	870 528,36 €	-10 943,35 €
042	Opé. d'ordre de transferts entre section	-	-	-	-
Sous-total : dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	28 499,16	-	29 911,64	1 412,48 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		909 970,87 €	972 804,64 €	900 440,00 €	-9 530,87 €

Section Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisionnel 2025 (BP/BS/DM)	Réalisé 2025	RAR 2025	Prévisionnel 2026 (BP)	Prévisionnel 2026 (RAR ± BP)
TOTAL Opération 100 : Acquisition de matériel		60 213,00 €	5 711,82 €	0,00 €	84 600,00 €	84 600,00 €
21	Immobilisations corporelles	60 213,00 €	5 711,82 €	0,00 €	84 600,00 €	84 600,00 €
TOTAL Opération 101 : Maison des jeunes		208 387,38 €	45 394,97 €	33 867,00 €	171 000,00 €	204 867,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 000,38	7 188,00	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
23	Immobilisations en cours	202 387,00	38 206,97	33 867,00 €	169 500,00 €	203 367,00 €
TOTAL Opération 107 : stade municipal		60 000,00 €	0,00 €	19 813,16 €	45 000,00 €	64 813,16 €
23	Immobilisations en cours	60 000,00 €	0,00 €	19 813,16 €	45 000,00 €	64 813,16 €
Total Opération 108 : Acquisition de terrains		0,00 €	0,00 €	0,00 €	102 157,74 €	102 157,74 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	102 157,74 €	102 157,74 €
Total Opération 111 : Eglise		0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €
Total Opération 113 : Cimetière		20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	32 300,00 €	32 300,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	32 300,00 €	32 300,00 €
TOTAL Opération 94 : Jardins municipaux		153 566,51 €	127 260,57 €	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	153 566,51 €	127 260,57 €	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		10 000,00 €	6 180,60 €	0,00 €	6 700,00 €	6 700,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €	6 180,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €	6 700,00 €
TOTAL Opération 99 : Réseaux		42 000,00 €	29 027,12 €	0,00 €	8 000,00 €	10 500,00 €
204	Subvention d'équipement versée	32 000,00 €	29 027,12 €	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
23	Immobilisations en cours	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL Opérations non individualisées		64 187,00 €	4 187,00 €	0,00 €	0,00 €	96 430,00 €
204	Subvention d'équipement versée	64 187,00 €	4 187,00 €	0,00 €	0,00 €	96 430,00 €
TOTAL Opérations financières		46 000,00 €	43 423,68 €	0,00 €	46 000,00 €	46 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00 €	43 423,68 €	0,00 €	46 000,00 €	46 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		664 353,89 €	261 185,76 €	53 680,16 €	541 757,74 €	694 367,90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisionnel 2025 (BP/BS/DM)	Réalisé 2025	RAR 2025	Prévisionnel 2026 (BP)	Prévisionnel 2026 (RAR + BP)
TOTAL Opération 100 : Acquisition de matériel		-	-	-	5 100,00	5 100,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	5 100,00	5 100,00
TOTAL Opération 101 : Maison des jeunes		63 000,00	10 000,00	-	94 000,00	94 000,00
13	Subventions d'investissement	63 000,00	10 000,00	-	94 000,00	94 000,00
TOTAL Opération 107 : Stade Municipal		21 000,00	-	11 000,00	15 000,00	26 000,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	-	11 000,00	15 000,00	26 000,00
Total opération 108 : Acquisition de terrains		-	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Total opération 111 : Eglise		-	-	-	8 000,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	8 000,00	8 000,00
Total opération 113 : Cimetière		-	-	-	8 000,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	8 000,00	8 000,00
TOTAL Opération 94 : Jardins municipaux		138 476,40	89 406,61	49 124,22	-	49 124,22
13	Subventions d'investissement	138 476,40	89 406,61	49 124,22	-	49 124,22
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		-	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
TOTAL Opération 99 - Réseaux		-	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
TOTAL Opération non individualisées		-	-	-	-	-
16	Emprunts	-	-	-	-	-
TOTAL Opérations Financières		441 877,49	164 083,56	-	504 143,68	504 143,68
001	Excédents d'investissement reportés	279 024,52	-	-	281 328,93	281 328,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 358,55	5 358,55	-	9 209,55	9 209,55
10	Dotations, fonds divers, réserves	157 494,42	158 725,01	-	213 605,20	213 605,20
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		664 353,89 €	263 490,17 €	60 124,22 €	634 243,68 €	694 367,90 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de voter le budget principal au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau des opérations pour la section d'investissement.
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 soumis à son examen.
- **PRÉCISE** que le budget 2026 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :
 - Section de fonctionnement : **900 440.00 €**
 - Section d'investissement : **694 367.90 €**

Discussions

Mme Katell CHANTREAU demande si la commune a les moyens humains pour mener à bien l'ensemble des opérations d'investissements prévus dans le budget primitif. Elle rappelle le nombre de projets non réalisés et reportés sur l'exercice 2025.

M. Henri SAVINA répond que pour l'instant les prévisions budgétaires de la commune sont présentées sur une année, ce qui explique les non réalisations et les

reports pour des projets au long cours. Mais il précise qu'il est possible de présenter ces projets sur plusieurs années, via un programme pluriannuel d'investissement (PPI). Pour ce faire, il faut au préalable que la commune adopte un règlement budgétaire et financier. La prochaine équipe municipale pourra travailler sur ce point, de façon à présenter des prévisions d'investissement plus étalées.

Mme Katell CHANTREAU demande des précisions sur le projet d'acquisition de terrains. Elle souhaite savoir s'il s'agira de terrains non bâtis et à construire ou de terrains déjà bâtis. Elle rappelle les objectifs de la loi Zéro Artificialisation nette et préconise de privilégier l'achat de terrains déjà bâtis.

M. Henri SAVINA indique qu'il s'agit avant tout de garder une enveloppe pour saisir des opportunités d'achat de terrain et mieux maîtriser le développement du bourg.

M. André LE COZ demande si des terrains à acquérir sont déjà identifiés.

M. Henri SAVINA répond qu'une opportunité d'achat de maison et terrain en centre bourg se présente. L'Etablissement public foncier de Bretagne pourrait aider la commune dans ce projet d'acquisition.

Projet : Approbation de la convention SDEF pour la rénovation de l'éclairage du stade

Mme Marie-Pierre COSQUER présente le projet de délibération pour approbation de la convention SDEF pour la rénovation de l'éclairage du stade.

Pour rappel, le SDEF a présenté un devis d'un montant d'environ 40 000€ TTC en 2024.

Cet estimatif a permis de faire les demandes de co-financement au département du Finistère et à la Fédération française de football amateur, qui ont respectivement donné une réponse favorable en mars 2025 et en novembre 2025.

Dés lors que le plan de financement était consolidé, il semblait désormais possible d'étudier la proposition de convention du SDEF.

Celle-ci a été réactualisée et le projet implique en 2026 une participation de la commune à hauteur de 45 000 € TTC.

Le conseil municipal s'interroge sur cette hausse importante de 5000 € du projet et demande à disposer de plus d'éléments pour comprendre.

Or la convention SDEF ne dispose pas de nouveau devis, seulement d'un montant de participation.

M. le Maire estime que le conseil municipal manque d'éléments pour prendre une décision et retire ce point de l'ordre du jour. Il sera étudié lors d'une séance ultérieure.

La séance se termine à 19h24.

A Pouldergat, le 20 mars 2026,

Le Maire,
Président de séance,
Henri SAVINA



La conseillère municipale,
Secrétaire de séance,
Catherine LAMOUR

